



MISSION PERMANENTE
DE LA SUISSE AUPRÈS DES NATIONS UNIES

Seul le texte prononcé fait foi

**ASSEMBLEE GENERALE
57ème session**

Première Commission

DECLARATION

**prononcée par l'Ambassadeur Christian Faessler
Représentant permanent de la Suisse auprès
de la Conférence du désarmement**

(Débat général)

New York, le 2 octobre 2002

Monsieur le Président.

Permettez-moi, tout d'abord, de vous dire, au nom de ma délégation, le plaisir de vous voir présider la Première Commission. La longue expérience et l'important engagement de votre pays - et de vous-même personnellement - dans le domaine de la maîtrise des armements et du désarmement seront indubitablement des atouts importants pour la réussite de nos travaux, qui demeurent plus importants que jamais dans la conjoncture actuelle marquée par des nombreuses incertitudes. Vous pouvez, en tout état de cause, compter sur le plein appui et l'entière coopération de ma délégation dans l'exercice de vos fonctions.

Permettez-moi également, Monsieur le Président, de remercier M. Jayantha Dhanapala pour les efforts remarquables qu'il consacre à la cause du désarmement. Enfin, je voudrais remercier aussi tous ceux qui ont tenu des propos bienveillants à l'égard de mon pays, suite à son accession de plein droit à l'ONU.

Monsieur le Président.

La maîtrise des armements, le désarmement et la non-prolifération continuent à constituer un élément central et indispensable de la coopération entre les Etats. Comme c'est la première fois que la Suisse participe en tant qu'Etat membre des Nations Unies aux travaux de la Première Commission, permettez-moi de vous exposer brièvement les principes et les objectifs de la politique de mon pays en la matière, politique qui constitue un élément essentiel de notre politique de sécurité et qui s'inscrit dans le contexte plus large de notre programme d'action au sein de l'Organisation mondiale.

Premièrement, la Suisse soutient tous les efforts multilatéraux en matière de maîtrise des armements, de désarmement et de non-prolifération qui tendent vers des résultats concrets et vérifiables. Elle a adhéré à tous les accords multilatéraux et universels qui lui sont ouverts dans ce domaine et participe activement au renforcement des accords existants et aux négociations de nouveaux accords. Dans un monde de plus en plus interdépendant, la Suisse demeure convaincue que le meilleur moyen de garantir sa sécurité passe par la conclusion d'instruments multilatéraux juridiquement contraignants plutôt que par le biais d'engagements politiques, de déclarations de bonnes intentions ou de mesures unilatérales. C'est la raison pour laquelle mon pays déplore que, pour la quatrième année consécutive, la Conférence du désarmement - le seul forum de négociations sur le désarmement multilatéral - n'est toujours pas encore parvenue à adopter un programme de travail, en

dépit des efforts louables entrepris de toutes parts et que la Suisse soutient. Il est urgent que la Conférence entame sans délais des négociations sur un traité relatif aux matières fissiles.

Deuxièmement, la Suisse est en faveur de l'élimination totale de toutes les armes de destruction massive. *Dans le domaine nucléaire*, il est regrettable que l'objectif de désarmement, préconisé à l'article VI du Traité sur la non-prolifération nucléaire (TNP), demeure un objectif très lointain et qu'il subsiste des stocks de matériel nucléaire à des fins militaires dont l'existence ne se justifie guère en termes de sécurité nationale. Il reste aussi le problème des armes nucléaires tactiques; mon pays est en faveur d'un accord multilatéral, universel et vérifiable en vue de l'interdiction complète de ce type d'armes. En plus, le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires n'a pas encore pu entrer en vigueur, faute de ratifications suffisantes; nous saluons à cet égard, en nous y joignant, l'appel lancé le 14 septembre par les Ministres des affaires étrangères de 18 Etats parties à tous les Etats qui ne l'ont pas encore fait, pour qu'ils signent ou ratifient le Traité sans conditions et sans retard. Finalement, soulignant l'importance de l'universalité du TNP, nous saluons l'adhésion récente de Cuba au TNP et sa ratification du Traité de Tlatelolco.

Le domaine du désarmement biologique est un sujet de grave préoccupation pour mon pays. Les armes biologiques représentent un danger réel et sérieux. Les connaissances et techniques dans le domaine de la biotechnologie et des sciences génétiques évoluent rapidement, tant sur le plan civil que militaire, avec pour conséquence des risques d'abus toujours plus grands. Une action concertée de la communauté internationale en la matière s'impose. A cet égard, nous saluons l'appel du CICR sur le désarmement biologique. Pour mon pays, la Convention sur les armes biologiques demeure, malgré ses imperfections, de loin le meilleur moyen pour empêcher la prolifération, le développement et l'utilisation d'armes biologiques. Nous déplorons qu'il n'ait pas été possible de mener à bon port les négociations en vue du renforcement de la Convention et estimons que les efforts dans ce sens doivent se poursuivre sans relâche, et cela au niveau multilatéral.

La Suisse participe activement à la mise en œuvre de la *Convention sur les armes chimiques* et s'est dotée des moyens pour y apporter sa contribution. Mon pays poursuit notamment, avec d'autres Etats parties à la Convention, les efforts d'assistance et de protection et soutient ceux de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques dans le domaine de la formation des inspecteurs.

Finalement, la communauté internationale a reconnu que la prolifération de *vecteurs d'armes de destruction massive* représente un danger tout particulier pour la sécurité internationale. C'est pourquoi nous saluons les efforts multilatéraux visant à créer un code de conduite global contre la prolifération des missiles. Ces travaux sont maintenant très avancés et nous espérons que le projet de code de conduite sera adopté par un grand nombre d'Etats lors de la Conférence qui aura lieu fin novembre à La Haye.

Troisièmement, la Suisse attache la plus grande importance à la mise en œuvre intégrale et complète des dispositions des accords existants ainsi qu'à la vérification de cette mise en œuvre. Plus spécifiquement, des doutes persistant toujours quant au plein respect des engagements de désarmement et de non-prolifération en *Irak* et en *République populaire démocratique de Corée*, mon pays soutient la reprise immédiate et sans conditions des inspections de l'Organisation des Nations Unies et de l'AIEA en Irak, ainsi que la reprise des inspections de l'AIEA en République populaire de Corée. Ces dernières semaines, nous avons enregistré des déclarations exprimant la volonté des gouvernements concernés de remplir leurs obligations à cet égard. Nous sommes convaincus que la reprise des inspections sur place ouvrira la voie à une résolution pacifique des tensions. La Suisse soutient les efforts des Nations Unies en la matière et compte sur la coopération de tous les Etats pour la recherche d'une solution pacifique. Mon pays est en tout état de cause disposé à mettre des experts d'inspection à la disposition des Nations Unies et à apporter, le cas échéant, un soutien logistique.

Quatrièmement, la Suisse soutient toutes les mesures visant à améliorer la transparence dans le domaine des armements et en matière d'exportation et d'importation de matériel de guerre, y compris les armes légères et de petit calibre. En particulier, elle est favorable aux efforts des Nations Unies en vue de renforcer le Registre des armes classiques et de promouvoir la participation de tous les Etats dans son élaboration. En plus, elle s'engage avec la France dans le domaine de la traçabilité des armes légères et de petits calibre. Nous reviendrons plus en détail sur ce thème dans le cadre du débat spécifique.

Cinquièmement, la Suisse est en faveur d'un rôle actif et constructif de la part de l'Organisation des Nations Unies dans le domaine de la maîtrise des armements, du désarmement et de la non-prolifération. Mon pays se félicite de l'expertise et de la compétence professionnelle du Département des affaires du désarmement à New York, du Secrétariat de la Conférence du désarmement à Genève ainsi que de l'Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement à Genève. Ces institutions, de même que les

Centres régionaux en Amérique latine, en Afrique ainsi qu'en Asie et dans le Pacifique, font des contributions fortement appréciées, tant sur le plan conceptuel que pratique, à la mise en œuvre des accords existants ainsi que dans le cadre des négociations en cours. La Suisse a la ferme intention de poursuivre son soutien financier et de continuer à travailler étroitement avec l'Organisation des Nations Unies dans ce domaine.

Sixièmement, la Suisse, fidèle à sa tradition, soutient fortement le concept qui tend à une meilleure prise en compte des critères du droit humanitaire dans le développement, la production et l'utilisation des armes classiques. En effet, la dissémination et l'utilisation incontrôlées et sans discrimination de ces armes ont des effets dévastateurs sur le plan humanitaire et menacent la sécurité et le développement dans des parties importantes du monde. Le nouveau partenariat qui s'est développé entre les Etats, le CICR et les ONG a notamment permis d'élaborer et d'adopter, en un minimum de temps, la Convention sur l'interdiction des mines antipersonnel. En ce qui concerne d'autres armes classiques ayant des implications humanitaires, mon pays se félicite des progrès réalisés dans le cadre de la Convention sur les armes inhumaines à Genève. Nous reviendrons plus en détail sur ce thème dans le cadre du débat spécifique.

Finalement, la Suisse s'engage activement pour que les efforts en matière de maîtrise des armements, de désarmement et de non-prolifération contribuent, eux aussi, à la **lutte mondiale contre le terrorisme**. Dans le domaine nucléaire, elle soutient les mesures qui cherchent à réduire le risque d'accès, par des agents non gouvernementaux, à des armes entières, à des matières fissiles, à des matières radioactives ou encore à des vecteurs. Dans le domaine des armes biologiques, mon pays a mis sur pied, d'entente avec l'OMS, un programme de formation de spécialistes pour répondre aux attaques bio-terroristes. Dans le domaine chimique, mon pays soutient activement tous les efforts d'assistance et de coopération en cas d'incident terroriste.

Je vous remercie de votre attention.